

Newsletter

Octobre – novembre – décembre 2023

C'est avec grand plaisir que nous accueillons **Clémence SCHNEIDER** comme Directrice du RPE de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

Educatrice de jeunes enfants et ayant déjà occupé des fonctions de direction dans une micro-crèche, **Clémence SCHNEIDER** a rejoint au 1^{er} septembre le Pôle petite enfance de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt

Nul doute que Clémence saura aux côtés de Magali MANTION et de Meriem NAJIH poursuivre la dynamique impulsée au service des assistantes maternelles et des familles du Pays d'Héricourt en apportant sa touche personnelle, son professionnalisme et ses connaissances.

- Contact : rpe@payshericourt.fr et clemence.schneider@payshericourt.fr ou au 03.84.36.60.66

Nous lui souhaitons la bienvenue et nous vous invitons à une bonne lecture de ce nouveau numéro.

Bien cordialement,
Fernand BURKHALTER
Président de la CCPH



Retrouvez toutes nos informations
et plus encore sur notre Padlet :
[Pôle Petite Enfance CCPH \(padlet.com\)](https://padlet.com/pole-petite-enfance-ccph)



DOSSIER

Assistantes maternelles : l'analyse des pratiques professionnelles, un outil précieux !



Dans le domaine de la petite enfance, **les assistantes maternelles jouent un rôle crucial dans le développement et le bien-être des enfants**. Leur travail demande **compétence, engagement et adaptation constante**. Pour soutenir leur pratique et favoriser leur développement professionnel, **l'analyse des pratiques professionnelles (APP)** s'est révélée être un outil précieux.

Le but de l'analyse des pratiques professionnelles pour les assistantes maternelles

L'analyse des pratiques professionnelles est un processus qui permet aux assistantes maternelles de **réfléchir de manière réflexive sur leur travail quotidien**.

Son objectif principal est de **favoriser le développement professionnel et personnel en encourageant l'autoévaluation et la remise en question constructive**. Grâce à l'APP, les assistantes maternelles sont amenées à prendre du recul sur leurs pratiques, à identifier leurs forces et leurs axes d'amélioration et à trouver des solutions adaptées à des situations complexes.

L'APP offre un **espace de réflexion et de partage d'expériences entre professionnelles** de la petite enfance. Les assistantes maternelles peuvent ainsi échanger sur les défis rencontrés, les succès obtenus et les stratégies mises en place. Ce processus permet de prendre conscience des pratiques efficaces, mais aussi de s'interroger sur les pratiques moins satisfaisantes.

L'objectif est **d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants et de favoriser leur développement harmonieux**.

Les avantages de l'analyse des pratiques professionnelles pour les assistantes maternelles

Amélioration de la qualité des pratiques

L'APP permet aux assistantes maternelles de **prendre conscience des aspects de leur travail qui peuvent être améliorés**. En identifiant les domaines où elles se sentent moins à l'aise ou moins compétentes, elles peuvent se concentrer sur ces aspects spécifiques et chercher des solutions pour renforcer leurs compétences. Cela se traduit par une amélioration globale de la qualité des pratiques professionnelles, ce qui bénéficie directement aux enfants dont elles s'occupent.

Renforcement de la confiance et de l'estime de soi

L'analyse des pratiques professionnelles offre aux assistantes maternelles **un espace sécurisé pour exprimer leurs doutes, leurs questionnements et leurs succès**. En partageant leurs expériences avec d'autres professionnelles de la petite enfance, elles peuvent obtenir **un soutien et des feedbacks constructifs**.

Ce processus **renforce la confiance en leurs capacités et favorise une meilleure estime de soi, ce qui se répercute positivement sur leur bien-être professionnel**.

Développement de la créativité et de l'adaptabilité

L'APP encourage les assistantes maternelles à **explorer de nouvelles approches et à expérimenter des stratégies innovantes**. En collaborant avec d'autres professionnelles, elles peuvent bénéficier d'idées nouvelles et de perspectives différentes. Cela stimule leur créativité et leur capacité à s'adapter aux besoins spécifiques des enfants qu'elles accueillent, favorisant ainsi leur développement global.

Prévention de l'isolement professionnel

Travailler en tant qu'assistante maternelle peut parfois être isolant, car elles exercent souvent leur métier à domicile. L'analyse des pratiques professionnelles **offre un espace de rencontre et de partage entre professionnelles**, ce qui réduit le sentiment d'isolement. Cela leur permet d'échanger des expériences, de confronter leurs pratiques et de bénéficier du soutien mutuel des pairs.

En conclusion, l'analyse des pratiques professionnelles est un outil précieux pour les assistantes maternelles. Elle leur permet d'améliorer la qualité de leur pratique, de renforcer leur confiance en elles, de développer leur créativité et leur adaptabilité, ainsi que de prévenir l'isolement professionnel.

En s'investissant dans l'analyse des pratiques professionnelles, les assistantes maternelles s'investissent également dans leur propre développement professionnel et dans le bien-être des enfants dont elles ont la charge.

Il est essentiel de reconnaître l'importance de cet outil et de le valoriser dans le domaine de la petite enfance.

Source : analysedespratiques.com



Votre Relais peut mettre cette formation en place en 2024 si vous souhaitez y participer.

Cette formation a pour objectifs de développer une démarche de questionnement sur ses pratiques professionnelles et son accompagnement en vue de les améliorer.

En voici les points clés :

- Présenter une situation professionnelle et exposer ses questionnements / sa problématique aux participants,
- Analyser une situation professionnelle et rechercher les solutions possibles en collectif,
- Mettre en application un plan d'action concret sur chacun des axes d'améliorations identifiés,
- Évaluer les résultats et réajuster ses pratiques professionnelles et son accompagnement.

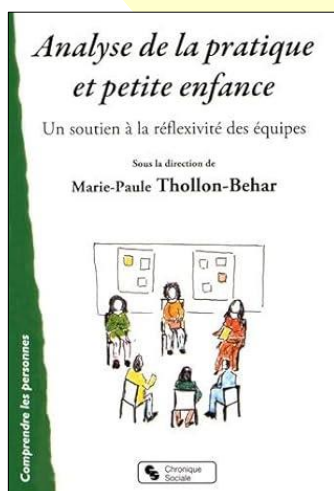
N'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe du RPE par téléphone au 03.84.36.60.66 ou par mail rpe@payshericourt.fr

Lecture informative

Analyse de la pratique et petite enfance de Marie-Paule Thollon-Behar

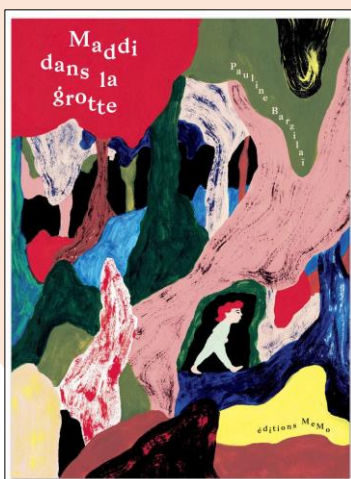
Véritable outil professionnel, l'analyse de la pratique est en pleine expansion dans les structures de la petite enfance. Cet ouvrage a donc pour objectifs de partager une expérience approfondie en analyse de la pratique et d'en présenter l'intérêt, les limites, les conditions de réussite.

Il permettra aux professionnelles de mieux connaître ce type de dispositif, aux équipes de formuler leurs demandes à un intervenant, en fonction de leurs attentes.



COIN LECTURE

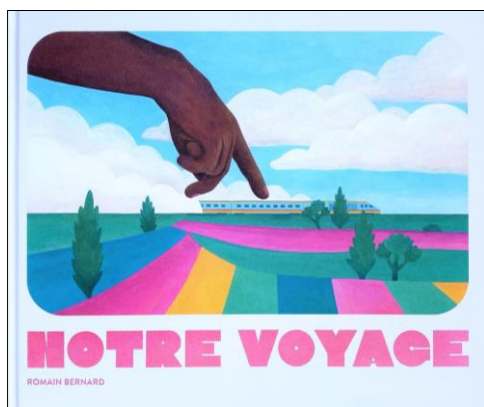
Quelques ouvrages présélectionnés pour le titre de Révélation Livre Jeunesse 2023



Maddi dans la grotte De Pauline Barzilaï, éditions MeMo

Suivez Maddi dans une grotte étrange, où les rencontres s'enchaînent. Chat grelottant, spectacle vivant, adultes tricheurs, la grotte ne cesse de nous surprendre. Tour à tout inquiétant, merveilleux ou drôle, ce lieu reflète le quotidien de cet enfant, qui, sans aucun affrontement, avance, libre, refusant toute contrainte.

De liberté il est aussi question quant au traitement graphique, ou plutôt pictural, que Pauline Barzilaï réserve à ses personnages et à ses décors. Formes souples et libres, couleurs franches, personnages fantasmagoriques, l'autrice emprunte autant à l'imagerie populaire qu'au fauvisme, dans cette aventure où les enfants sont maîtres de leur destin.



Notre voyage De Romain Bernard

Prenez garde à la fermeture automatique des portes et attention au départ : dans ce livre, la page devient fenêtre !

Un adulte et un enfant imaginent leur voyage à venir. À travers la vitre, nous regarderons avec eux la ville s'éloigner, le paysage se transformer. Nous croiserons des animaux, inventerons des jeux, et nous guetterons à travers de discrètes apparitions la mystérieuse destination : la mer !

Au fil du périple, la frontière entre rêverie et réalité se brouillera.

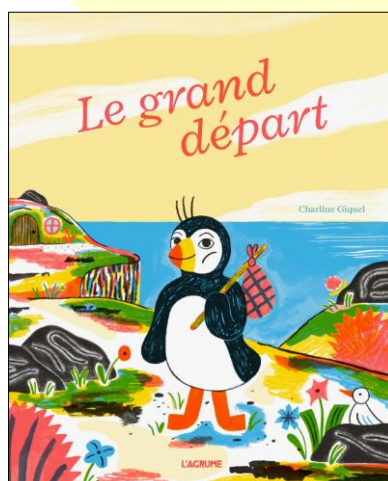
L'album de Romain Bernard est un voyage dans le voyage, une invitation à la contemplation et aux divagations qui nous envahissent et nous transportent à leur manière !



GROUN GROUNT D'Alice Bossut

Dessiné au fusain et à la sanguine, cet album de fiction plonge le lecteur dans le quotidien d'une tribu de chasseurs-cueilleurs du paléolithique, et raconte comment a été inventé le dessin, il y a des milliers d'années.

Sans texte, il permet une lecture immersive au plus proche des émotions des personnages, non sans tendresse et humour. Illustrations aux couleurs chaudes et minérales.



Le grand départ De Charline Giquel

Marin le macareux n'a pas le moral : demain c'est le jour de la grande migration. À l'école, tous les petits macareux sont excités par l'événement, mais Marin, lui, ne veut pas quitter son île chérie. A contrecœur, il prépare son baluchon avec son bateau en coquillage, son chapeau, son doudou en filet de pêche et un sandwich aux sardines. Mais sa mère trouve que c'est un bagage bien trop lourd pour voyager. C'en est trop ! Marin ne va tout de même pas abandonner toute sa vie ici ! Alors il quitte la maison, son baluchon sur l'épaule ...

POINT SUR LES ARRETS DE TRAVAIL



Il est possible désormais d'acquérir des congés payés pendant un arrêt maladie.

Afin de se mettre en conformité avec le droit de l'Union européenne, la Cour de cassation a rendu le 13 septembre 2023 plusieurs arrêts dans lesquels elle améliore les droits des salariés aux congés payés.

Elle permet notamment l'acquisition de congés payés pendant un arrêt de travail pour maladie ou accident non professionnel (**arrêt de la Cour de cassation du 13/09/2023 n° 22-17.34**).

Ainsi, le salarié en arrêt de travail pour maladie ou accident non professionnel est en droit d'acquérir des congés payés comme s'il travaillait.

Vous trouverez de plus amples informations dans l'article suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16756>

RAPPELS CONTRACTUELS

▪ L'indemnisation des congés payés

Modalités de versement de l'indemnité des congés payés :

Lorsque l'accueil s'effectue sur une année « incomplète » (46 semaines de travail et moins – article 102.1.2.2) : L'indemnité s'ajoute au salaire de base dans la mesure où celui-ci ne rémunère que les périodes travaillées (*salaire de base mensualisé hors congés payés*) et que les congés ne peuvent être pris qu'au cours des périodes non travaillées fixées au contrat.

Elle peut être versée, selon l'accord des parties (à préciser au contrat) :

- soit en une seule fois en juin,
- soit lors de la prise principale des congés (entre le 1^{er} mai et le 31 octobre),
- soit au fur et à mesure de la prise des congés (pendant les périodes non travaillées prévues au contrat).

L'indemnité via la méthode dite « du 1/10^{ème} » est proscrite.

▪ Incidence de la rupture du contrat de travail

Indemnité de rupture (sauf démission, départ volontaire à la retraite, faute grave ou modification, suspension et retrait de l'agrément – article 121.1) :

Sous condition de l'accueil de l'enfant pendant au moins 9 mois, **l'indemnité de rupture est égale à 1/80^{ème} du total des salaires bruts** perçus pendant la durée du contrat (hors indemnités d'entretien et de repas). Cette indemnité n'a pas le caractère de salaire. Elle est exonérée de cotisations sociales.



INFOS FORMATIONS

Cet été tous les Relais Petite Enfance de France ont reçu ce mail de l'Institut au service de la professionnalisation de l'emploi à domicile:

« L'année 2023 est marquée par une mobilisation sans précédent des salariés du particulier employeur, dont les assistant.es maternel.les souhaitant se former. C'est une excellente nouvelle que nous saluons tous.

Cependant, il y a une limite budgétaire à prendre en compte. Cette enveloppe budgétaire étant en phase d'atteindre son maximum, les partenaires sociaux se sont réunis le 20 juillet pour trouver une solution qui soutient l'activité tout en garantissant un accès équitable à la formation pour un maximum d'employés.

La mesure décidée consiste à limiter, à compter sur 1er septembre et jusqu'au 31 décembre 2023, l'accès au Plan de développement des compétences de la Branche aux seuls salariés qui n'ont pas encore commencé une action de formation modulaire ou certifiante ou un parcours de VAE (assistant maternel) en 2023.

Cela permettra de mieux gérer les ressources budgétaires disponibles tout en offrant des opportunités de développement professionnel à ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de se former cette année.

En d'autres termes, les assistantes maternelles ne peuvent bénéficier du financement d'une formation cette année uniquement si elles n'ont pas suivi de formation en 2023. Cela est valable pour les formations en présentiel et en ligne.»

Cette nouvelle a eu pour conséquence d'annuler 4 formations mises en place par votre Relais en partenariat avec les Relais de Champagny, Lure et Villersexel, ce qui concerne 30 assistantes maternelles.

Au niveau de la Haute-Saône 17 formations ont été annulées pour environ 150 professionnelles.

Pour 2024, toutes les équipes se mobilisent déjà pour vous proposer de nouvelles formations et pour reprogrammer les formations annulées cette année.

Formations déjà prévues :

- Prendre soin de soi et prévenir l'épuisement professionnel, les 13 et 27 janvier à Champagny,
- Recyclage SST, le 10 février à Héricourt (formation complète),
- Sensibilisation à l'environnement et activités à moindre coût, les 16 et 30 mars à Villersexel (formation complète),
- Approche pédagogique plurielle : penser ses pratiques autrement, les 23 mars et 6 avril à Héricourt,
- SST complet, le 1^{er} et 15 juin à Villersexel.

Formations à mettre en place :

- Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant (14H00),
- Favoriser la bientraitance envers les enfants, prévenir les douces violences (21H00),
- Droits et devoirs dans l'exercice de son métier (21H00).

Formations annulées et reportées en 2024, les dates sont à définir :

- Parler avec un mot et un signe, niveau 1 (21H00) à Héricourt,
- Prévenir les risques professionnels et sécuriser son intervention (21H00) à Champagny.

Si vous êtes intéressée par ces stages merci de nous en informer afin de constituer les groupes et de les mettre en place rapidement avec les organismes de formation.

Si vous avez envie de suivre des stages avec des thématiques différentes n'hésitez pas à nous en faire part.

Pour rappel :

Suite à l'arrêté du 16 août 2021 relatif à la première demande de renouvellement de l'agrément d'une assistante maternelle, je vous rappelle que **vous devez présenter à la PMI des documents permettant d'évaluer que vous êtes engagés dans une démarche d'amélioration continue de votre pratique professionnelle. La participation à des formations en fait partie.**

Vous avez droit à 58H00 de formation par an et ce dès la première heure travaillée (votre rémunération est maintenue pendant la durée de la formation) et à une allocation de formation si celle-ci a lieu hors des temps d'accueil habituel.

Le service PMI peut vous demander des précisions sur les documents fournis dans le cadre de votre renouvellement.

A NE PAS MANQUER !

Journée nationale des assistants maternels

Samedi 18 novembre 2023

Coupon d'inscription

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Téléphone : _____
 Mail : _____

La journée est financée par les RPE et la CAF de Haute-Saône hormis le repas d'un montant de 12€ qui est à votre charge.

Repas proposés :

Formule 1 : Assiette franc-comtoise (3 viandes, pommes de terre, cancoillotte et salade verte) et part de tarte maison.

☐ oui ☐ non

Formule 2 : Assiette végétarienne (riz et ratatouille maison, fromage et salade verte) et part de tarte maison.

☐ oui ☐ non

Paiement par chèque (obligatoire) à l'ordre du traiteur d'Esprels : « Aux saveurs des grands champs ».

Si vous le souhaitez, vous pouvez également emmener votre repas.

Souhaitez-vous covoiturer ?

Si oui une liste des participantes qui le souhaitent également vous sera transmise par mail.

PLAN D'ACCES

Lieu de l'évènement :
 Pôle périscolaire d'Athesans
 5, rue de l'église
 70110 ATHESANS



2^{ème} journée nationale des assistants maternels

Organisée et financée par les Relais Petite Enfance des Communautés de Communes du Pays de Villersexel, du Pays d'Héricourt et la CAF de la Haute-Saône.



Samedi 18 novembre 2023

A Athesans

« Prendre soin de soi
 pour prendre soin des autres »

PROGRAMME

Matinée

8H30 – 9H00 : accueil
 9H00 – 10H00 : 1^{er} atelier
 10H00 – 10H30 : pause détente
 10H30 – 11H30 : 2^{ème} atelier

Pause repas : 11H30 – 13H30

Après-midi

13H30 – 14H30 : 3^{ème} atelier
 14H30 – 15H00 : pause détente
 15H00 – 16H00 : atelier de relaxation sonore en commun

16H00 : clôture de la journée autour de jus de fruits et retrait des attestations de présence.

INSCRIPTIONS

A retourner par mail au Relais de la CCPV
rpe@cc-villersexel.fr avant le

3 novembre 2023

Places limitées

Atelier de fabrication d'un lait de toilette bio

Avec Armelle Chauveau de la boutique des artisans de cosmétique naturelle, Le soin jardiné

« Fabriquez un lait de toilette biologique adapté à votre peau avec seulement deux ingrédients issus de la transformation de mes plantes !
 Repartez avec votre flacon et un dossier complet pour le refaire à la maison ! »

Atelier Kangoo Jump

Avec Myriam Carisey, animatrice sportive de l'association Evidanse

« Le kangoo Jump est une activité mêlant cardio, musculation/fitness de manière ludique. En effet, vous passerez la séance à rebondir et à tenir en équilibre sur des chaussures de « ski/tremplines » tout en faisant des mouvements avec votre corps sur de la musique énergique. »

Les débutantes pourront suivre sans problème !

Une activité ludique à découvrir absolument !

Atelier beauté et bien-être

Avec Céline Ollat de l'institut de beauté à domicile, Pause bien-être de Villers la Ville

Céline vous propose des conseils beauté avec un maquillage adapté à votre peau, à la couleur de vos yeux pour vous sublimer en toute simplicité.

Atelier de relaxation sonore

Avec Baptiste Jeandel, musicothérapeute et praticien du son

- Une activité inédite !
- Une découverte sensorielle d'instruments de qualité professionnelle.
- Une détente profonde.
- Le ressenti des vibrations puissantes des instruments et de la voix.

Cet atelier vous sera proposé en fin de journée pour terminer dans une atmosphère des plus zens !

Inscrivez-vous vite !

Atelier créatif du lundi 2 octobre

Agnès, assistante maternelle, nous a proposé un atelier créatif avec la réalisation de lutins. 6 assistantes maternelles ont pu bénéficier de ses conseils et de son partage de savoir-faire.

Nous tenions à la remercier et à remercier toutes les participantes pour ce joli moment de détente et de convivialité.



merci



Retour sur la reprise des temps d'éveil dans votre RPE

Nombre d'assistantes maternelles inscrites : **20**

Nombre d'enfants qui participent aux temps d'éveil : **43**

Cette année nous aurons :

- **14 séances d'éveil musical et 32 séances d'éveil psychomoteur** les lundis et jeudis matin.
- **69 ateliers d'éveil** sur les mardis et les vendredis matin,
- **En partenariat avec le service Fablab de la médiathèque de la CCPH nous aurons également 12 ateliers d'éveil animés par Laura**, agent du service, qui proposera aux enfants la « revisite » de plusieurs tableaux avec différentes techniques d'impression, de collage, ... Ces ateliers auront lieu 2 fois par mois.



Fermetures du service

- Les 20 et 21 novembre
- Du 26 au 29 décembre

*Bonne lecture et à bientôt
Clémence, Magali et Meriem*